



MDSI

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-vivre/social-et-solidarite/mdsi/>

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'insertion (MDSI du Canton de Créon)

Accueil, information, orientation :

Au nombre de **37** et implantées dans tout le département, les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (M.D.S.I.) ont une exigence prioritaire : apporter aux usagers une aide de proximité.

Elles regroupent tous les **professionnels de l'action sociale et médico-sociale** pour accompagner les différentes étapes de la vie (petite enfance, éducation, santé, insertion, handicap, vieillissement, dépendance etc.). Elles remplacent les Centres Médico - Sociaux et offrent désormais aux habitants un guichet unique.

Les M.D.S.I. s'adressent à l'ensemble des habitants de leur territoire quelque soient leur âge, leur situation et leurs besoins. Tisser autour de chacun un réseau de compétences et de partenariats : voilà la clé de la réussite d'un accès aux droits pour tous. La prise en charge médicale ou psychologique n'est rien sans une relation de confiance et sans la prise en compte de la situation familiale, professionnelle, scolaire ou financière des personnes.

Les M.D.S.I. s'engagent dans la lutte contre les exclusions :

Parmi leurs diverses missions toutes orientées vers la solidarité, les M.D.S.I. mènent des actions **pour l'insertion sociale et professionnelle**.

Les équipes des M.D.S.I. conseillent et accompagnent les ménages en difficultés ou en situation de précarité, notamment par les démarches suivantes :

- instruction des droits et suivi des bénéficiaires du R.S.A., aide et conseil auprès des personnes sans emploi,
- aide à l'accès et au maintien dans le logement,
- intervention dans le cadre de la prévention des expulsions locatives,
- soutien budgétaire,
- offre d'insertion sociale : aide au transports, garde d'enfants, accès à la culture etc.

Le public de la M.D.S.I

Il s'agit des familles avec enfants à charge, des bénéficiaire du RSA socle.

Les équipes des M.D.S.I. :

L'équipe médico-sociale est composée de professionnels aux compétences complémentaires. Un responsable de

circonscription coordonne l'équipe de **travailleurs sociaux et médico-sociaux** : assistants sociaux, éducateurs spécialisés, référents de prévention, conseillère en Economie Social et Familiale (E.S.F.), psychologue et secrétaires médico-sociales, médecin, puéricultrices et la psychologue de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.).

La M.D.S.I. travaille en étroite collaboration **avec les partenaires locaux**, notamment les écoles, les équipements du territoire, les structures de santé, l'A.N.P.E., Les associations d'insertion, les bailleurs sociaux et autres intervenants sociaux du territoire tels que les C.C.A.S. (centre communaux d'action sociale), le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action sociale), la mission locale etc.

Les autres missions de la M.D.S.I. :

La prévention et la protection de l'enfance et de la famille :

Conseil éducatif et soutien familial pour les parents / prévention du mauvais traitement à l'égard des mineurs / lutte contre l'absentéisme scolaire.

La protection maternelle et infantile:

Prévention auprès des futurs parents / consultations de nourrissons / traitement des demandes et renouvellement des agréments d'Assistante Maternelle.

Le logement:

Accès au logement / maintien dans le logement / prévention des expulsions.

La M.D.S.I. peut aussi vous aider pour:

l'hygiène alimentaire / l'alcoolisme / les consultations du planning familial.

Contact

M.D.S.I. de CREON

1 chemin de la douve
33670 CREON.

Tél. : 05 57 34 52 70.

Fax : 05 56 23 30 06.

En pratique :

La M.D.S.I. du canton de Créon est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 (le vendredi, fermeture à 16h15).

Les travailleurs sociaux et médico-sociaux reçoivent le public à la M.D.S.I. ou dans des antennes de proximité (mairies ...), sur rendez vous, en permanences sociales, en consultation, et effectuent également des visites à domicile.